

Tarifs année scolaire 2024-2025

Ensemble scolaire Ste Marie de Nevers

Contribution familiale pour la scolarité

Quotient familial	Catégorie	Ecole	Collège
Inférieur à 8000 €	A	65 €	75 €
De 8001 à 12000 €	B	72 €	81 €
De 12001 à 16000 €	C	78 €	87 €
De 16001 à 20000 €	D	86 €	95 €
De 20001 à 24000 €	E	95 €	105 €
Supérieur à 24000 €	F	105€	114€

Les réductions : 2ème enfant inscrit dans l'établissement, moins 20%, 3ème enfant et suivants, moins 40%

Les aides financières AU COLLEGE uniquement (sous certaines conditions)

1. **Bourse des Collèges :** dossier de demande envoyé par mail en septembre.
2. **Restauration :** aides accordées sous condition de ressources.

Participation aux frais

Ecole		Collège
Maternelle Somme annuelle de 55 € pour les fournitures scolaires.	Elémentaire Somme annuelle de 70 à 90 € pour les fournitures scolaires et les fichiers ;	Somme forfaitaire mensuelle prélevée de 22€ pour : Abonnements, licences numériques, sorties pédagogiques, options et ateliers, Intervenants extérieurs sur diverses thématiques éducatives, point Ecoute, Formation Premiers Secours, Education à la Relation
Frais administratif 4 € mensuel (Educartable, Ecole Directe...)		
		L'Association Sportive (facultatif) : 30 euros /an

Frais de cantine

La demi-pension : le tarif par repas* inclut la société prestataire API et les frais inhérents au self et à l'encadrement des élèves.

Ecole	Collège
Choix 1 : Forfait facturé mensuellement sur 10 mois 5,20€*	Choix 1: Forfait facturé mensuellement sur 10 mois 6,40€*
Choix 2 : Tarif hors forfait 5,60 €*	Choix 2 : Tarif hors forfait 7 €*
Après accord de la direction, tout élève restant sur la pause méridienne sans prise de repas de cantine sera facturé 2 € par jour pour frais d'encadrement et de surveillance.	